



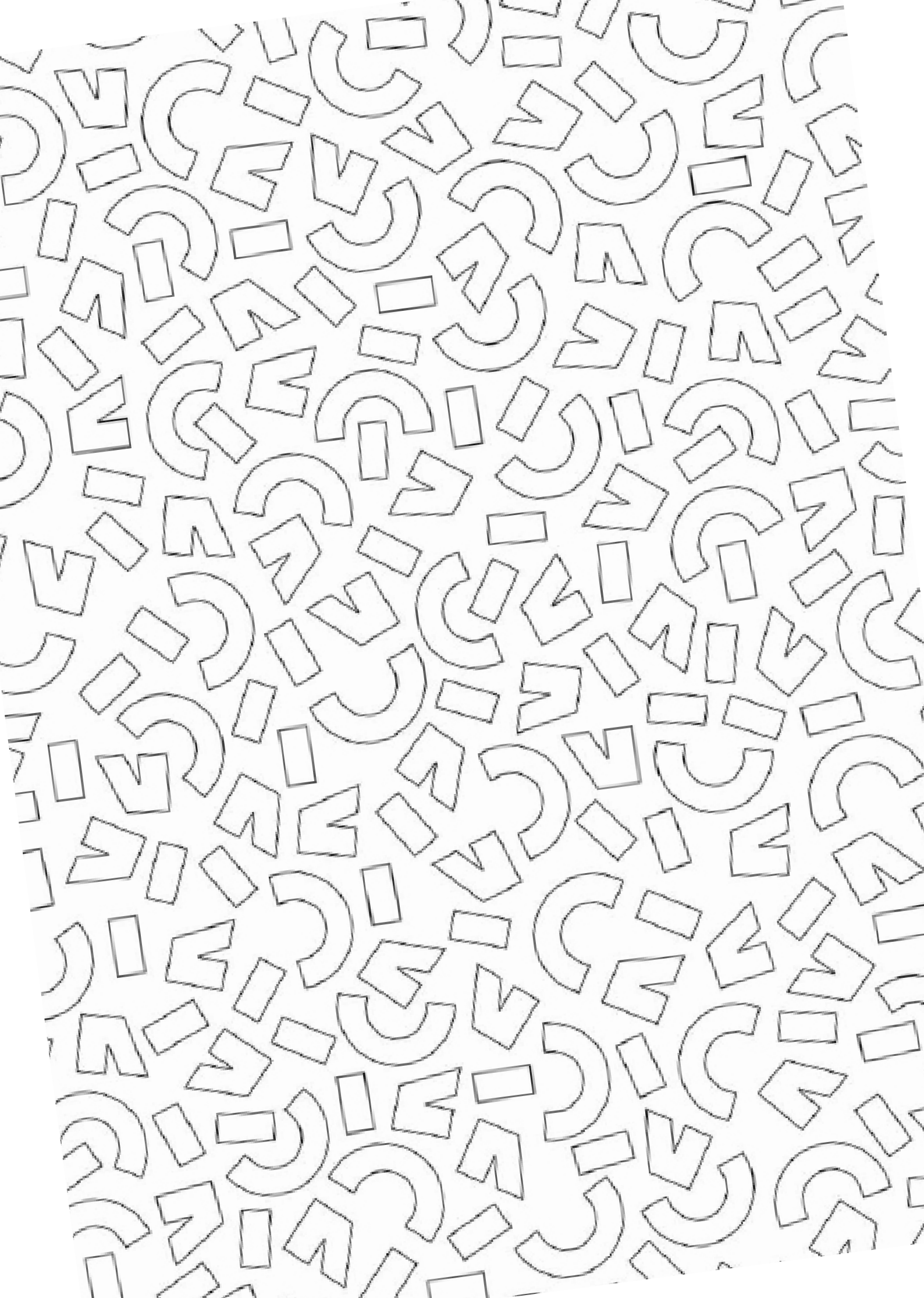
Institut de Préparation à l'Administration Générale

L'offre de formation

 Institut de Préparation
à l'Administration Générale
Pôle Sociétés

Nantes Université

ipag.univ-nantes.fr



L'institut de Préparation à l'Administration Générale est une composante de Nantes Université qui propose des formations préparatoires aux carrières et aux concours de la fonction publique d'État, Territoriale, Hospitalière et Européenne.

Rejoignez-nous pour préparer votre insertion professionnelle dans le secteur public !

Devenir encadrant dans la Fonction publique

Les métiers de l'administration publique offrent une grande diversité de postes et d'évolutions de carrière en administration centrale (ministères), services déconcentrés (préfecture, rectorat, directions régionales), collectivités territoriales (région,département,commune), structures hospitalières et médico-sociales.

Ils permettent d'associer rigueur intellectuelle, capacités managériales et de montage de projets, ainsi que sens du service et de l'intérêt général dans des domaines aussi variés que la justice, la sécurité (police/défense), les finances publiques, les douanes, les affaires sanitaires et sociales, la culture, le travail...

Les concours qui permettent d'y accéder sont aujourd'hui rendus plus accessibles par l'ampleur des départs en retraite et le faible nombre de candidatures : c'est le moment de les présenter !

Sommaire

-
- 4 LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE (LAP)**

 - 5 MASTER D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (EN APPRENTISSAGE)**

 - 6 LA PRÉPARATION AUX CONCOURS «A» (PCA)**

 - 7 LA CLASSE PRÉPARATOIRE TALENT INSP (EX-ENA)/INET**

 - 8 LA CLASSE PRÉPARATOIRE TALENT IRA**

 - 9 LES COURS DU SOIR ET MODULES EN JOURNÉE**

Licence Administration Publique

La Licence d'Administration Publique est une formation qui permet à un public, en formation initiale ou en formation continue, d'obtenir une L3 et d'acquérir des compétences suffisamment polyvalentes pour se préparer efficacement aux concours A et B des différentes fonctions publiques. La LAP peut également être très utile pour préparer à des emplois dans des institutions ou des entreprises privées qui sont en relation avec les collectivités publiques.

Atouts de la formation

- Pluridisciplinarité (Droit – Économie – Culture générale)
- Maîtrise des outils académiques et méthodologiques utiles à la réussite des concours administratifs.
- Possibilité de stage
- Nombreux intervenants en poste dans les 3 versants de la Fonction Publique
- Réseau des anciens qui facilite l'insertion professionnelle
- Tutorat d'épreuves sportives
- Cycle de conférences-métiers : rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers
- Oral blanc si admissibilité à un concours

Enseignements

• Droit Constitutionnel	• Droit administratif
• Institutions administratives	• Politiques économiques
• Économie Générale	• Problématiques du monde contemporain
• Finances Publiques	• Évolutions de la société française depuis 1914
• Anglais	• Méthodologie des épreuves écrites et orales
• Droit institutionnel de l'Union Européenne	• Préparation au projet professionnel
• Note de synthèse	

Lieu de formation

Nantes

Admission

Accès sur dossier, dans la limite des places disponibles.

Public visé

- Étudiants sortants de CPGE
- Étudiants titulaires d'une L2 validée
- Étudiants titulaires d'un autre diplôme sanctionnant une formation Bac+2 : DUT, BTS...
- Fonctionnaires en congé formation
- Salariés en formation continue
- Reprise d'études

Durée de la formation

Une année universitaire.

Contacts

- **Responsable de formation**
Anne-Claire DUFOUR
anne-claire.dufour@univ-nantes.fr
- **Scolarité**
scolarite.ipag@univ-nantes.fr
02.40.14.16.22 ou 16.11
- **Formation continue**
fc.droit@univ-nantes.fr

Et Après?

Poursuite du cursus universitaire au niveau Master, notamment dans le Master d'Administration Publique en apprentissage de l'IPAG.

Concours administratifs de catégories A et B des trois fonctions publiques : État (IRA, Finances Publiques, Police, ...), Territoriale (Attaché, Rédacteur, ...) et Hospitalière (Attaché, Secrétaire administratif, ...).

50

places
(capacité
d'accueil
limité)



Master d'Administration Publique (en apprentissage)

Ce Master, qui associe savoirs académiques et professionnels, forme des futurs professionnels polyvalents, destinés à intégrer la fonction publique par la voie des concours (concours administratifs de catégorie A des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière) ou par la voie contractuelle, ou des structures privées assurant des missions d'intérêt général.

Ce Master vous permettra de comprendre les enjeux et les modalités d'exercice de l'action publique, d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer un service administratif et de commencer à préparer les écrits et les oraux des concours.

Master sélectif, il est destiné aux étudiants ayant déjà un bagage en droit ou en économie : licence d'administration publique, licence de droit, licence AES, licence d'économie-gestion.

Le rythme de cette formation suppose un engagement important de l'étudiant.

Atouts de la formation

- Formation intégralement en apprentissage (contrats de 24 mois)
- Rythme d'apprentissage permettant des missions longues en administration et de choisir un terrain d'apprentissage éloigné de la métropole nantaise si souhaité (1 semaine par mois à l'IPAG/ 3 semaines par mois en administration dès le S2)
- TD de méthodologie des épreuves écrites et orales des concours
- Formation pluridisciplinaire
- Equipe pédagogique mixte constituée d'enseignants-chercheurs et de cadres supérieurs de la fonction publique issus des trois versants de la fonction publique
- Réseau des anciens qui facilite l'insertion professionnelle
- Oral blanc devant un jury fictif à chaque admissibilité à un concours
- Cycle de conférences (actualité, politiques publiques, rencontres de professionnels)

Enseignements

Les enseignements se répartissent en quatre axes principaux :

- **Enjeux de l'action publique** (État et société dans le monde contemporain, relations internationales, enjeux de la protection sociale, grands problèmes sanitaires et sociaux contemporains, réforme de l'État, politiques publiques françaises et de l'U.E., évaluation des politiques publiques...)
- **Connaissances juridiques et financières** (droit des services publics, droit de la décentralisation, droit de l'urbanisme, finances locales, finances de l'U.E., finances sociales)
- **Outils de l'encadrement** (commande publique, comptabilité publique, management, GRH, culture numérique, pilotage et gestion de projet)
- **Méthodologie des épreuves de concours** (note de synthèse, cas pratique, technique de l'entretien avec jury, anglais)

Et Après ?

Les titulaires de ce Master, rapidement opérationnels, pourront occuper des postes de chef de service, de chargé de mission, de gestionnaire ou d'inspecteur, et évoluer dans leurs missions, leurs responsabilités et leur environnement tout au long de leur carrière. Les débouchés professionnels, croissants dans la plupart des administrations publiques, se trouvent notamment au sein des ministères et de leurs services déconcentrés (directions régionales et départementales), des collectivités territoriales, des administrations du secteur public de la santé et du médico-social ainsi qu'au sein des structures de droit privé oeuvrant pour l'intérêt général.

L'insertion professionnelle se fait soit par la voie des concours soit par la voie contractuelle.

Lieu de formation

Nantes

Admission

Accès sur dossier, dans la limite des places disponibles. Candidature via la plateforme nationale «monmaster.gouv.fr».

Sélection : la motivation est notamment appréciée au travers d'un projet professionnel cohérent et/ou d'une expérience professionnelle et/ou d'un engagement politique ou associatif témoignant d'un attrait pour mener des missions d'intérêt général.

Chaque étudiant sélectionné devra ensuite passer un entretien d'embauche auprès de nos administrations partenaires ou bien trouver lui-même un terrain d'apprentissage.

Public visé

Étudiants ayant validé une licence d'Administration Publique, de droit, d'AES, d'économie-gestion.

Étudiant de moins de 30 ans (sauf exception) - réglementation liées à l'apprentissage.

Durée de la formation

2 ans

Contacts

- **Responsable de formation**
Audrey-Rose MENARD
aurely.menard@univ-nantes.fr
- **Scolarité**
scolarite.ipag@univ-nantes.fr
02.40.14.16.22 ou 16.11

15

places
(capacité
d'accueil
limité)



Préparation aux concours «A»

La Préparation aux Concours « A » est une véritable « classe prépa » intensive avec le statut étudiant. Formation non diplômante, elle affiche un taux élevé de réussite aux concours et d'insertion professionnelle.

Atouts de la formation

- Statut étudiant
- Des enseignements fondamentaux
- Des entraînements avant concours
- Des entraînements entre admissibilité et admission
- Pluridisciplinarité (Droit – Économie – Culture générale)
- Maîtrise des outils académiques et méthodologiques nécessaires à la réussite des concours administratifs notamment les concours de catégorie A
- Tutorat d'épreuves sportives
- Nombreux intervenants issus des 3 versants de la Fonction Publique
- Réseau d'anciens qui facilite l'insertion professionnelle
- Possibilité de stage
- Cycle de conférences-métiers : rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers
- Cycle de conférences de culture générale (actualité et politiques publiques)
- Oral blanc supplémentaire si admissibilité à un concours

Enseignements

L'étudiant choisit parmi les enseignements ci-dessous ce dont il a besoin

• Droit Constitutionnel	• Relations internationales
• Droit Administratif	• Histoire de la France au XXe siècle
• Institutions Administratives	• Dissertation de culture générale
• Finances Publiques	• Préparation à la composition Attaché Territorial
• Fiscalité d'État et fiscalité locale	• Note de synthèse
• Droit institutionnel de l'U.E	• Résolution d'un cas pratique
• Économie	• Note administrative
• Politiques économiques	• Anglais
• Politiques sociales	• Préparation à l'épreuve d'entretien devant jury
• Évaluation des politiques publiques	• Préparation au dossier RAEP
• Gestion des ressources humaines	• Aide à la rédaction de la Fiche Individuelle de Renseignement
• Culture numérique	• Entraînement à l'oral des admissibles

Et Après ?

Les étudiants de la PCA réussissent les concours préparant aux carrières de fonctionnaires de catégorie A des trois fonctions publiques.

Ex : IRA, Attaché territorial, Inspecteur des Finances publiques, Inspecteur des Douanes, Officier de Police, Inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, Officier de gendarmerie, Directeur d'établissement social et médico-social, etc...

Lieu de formation

Nantes

Admission

Accès sur dossier (Lettre de motivation, diplômes, résultats dans le parcours académique, Baccalauréat inclus)

Public visé

- Étudiants justifiant d'une licence, d'une maîtrise ou d'un diplôme de Master 1 ou 2 ou équivalent au moment du dépôt du dossier de candidature
- Fonctionnaires en congé formation
- Salariés en formation continue
- Reprise d'études

Durée de la formation

Une année universitaire.

Contacts

- **Responsable de formation**
Thibaut DE BERRANGER
thibaut.de-berranger@univ-nantes.fr
- **Scolarité**
scolarite.ipag@univ-nantes.fr
02.40.14.16.10 ou 16.11
- **Formation continue**
fc.droit@univ-nantes.fr

70

places
(capacité
d'accueil
limité)



La Classe préparatoire Talents INSP (ex-ENA)/ INET

La classe « Talents du service public » de préparation à l'INSP et à l'INET est un dispositif Égalité des chances, labellisé par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et construit en partenariat avec l'INSP et l'INET.

Elle s'adresse aux étudiants d'origine modeste et aux demandeurs d'emploi. L'objectif est de diversifier les profils entrant dans la haute fonction publique. Elle permet de préparer les concours externes et les concours réservés (« concours Talents ») d'entrée à l'Institut National du Service Public et à l'Institut National des Études Territoriales, tout en validant un Diplôme Universitaire de préparation à la Haute Fonction Publique d'État et Territoriale.

Atouts de la formation

- Bourse Talents (4000 euros)
- Logement gratuit, prêt d'ordinateur et d'ouvrages
- Une formation entièrement construite à partir des programmes des concours (INSP, INET)
- Galops d'essai hebdomadaires tout au long de l'année
- 3 concours blancs par an
- Tutorat par des hauts fonctionnaires et immerisés en administration (Préfecture et collectivités)
- Oral blanc supplémentaire si admissibilité à un concours

Enseignements

Méthodologie

TD de Méthodologie des épreuves écrites pour chacune des disciplines au programme des 2 concours

Préparation des épreuves orales : grand entretien, épreuve collective, anglais, oraux techniques (questions européennes, questions sociales, droit et gestion des collectivités territoriales).

Apports disciplinaires

Droit public

Economie

Questions contemporaines

Finances publiques

Droit et gestion des collectivités territoriales

Questions européennes

Questions internationales

Anglais + LV2 au choix

Transitions numérique et écologique

Cycle de conférences-métiers:
rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers.

Cycle de conférences de culture générale (actualité et politiques publiques)

Contact

- **Coordonnateur de formation**
Maité DEHOUX-LILLIS
maite.dehoux-lillis@univ-nantes.fr
- **Scolarité**
scolarite.ipag@univ-nantes.fr
02.40.14.16.10 ou 16.11



Et Après ?

Les lauréats de ces concours deviendront Administrateurs de l'État, Administrateurs territoriaux.

Certains étudiants souhaitent également présenter d'autres concours de catégorie A+ (EN3S, Directeur d'hôpital, ...) ou de catégorie A (Inspecteur des Finances publiques, IRA, Attaché territorial, Inspecteur du travail, Secrétaire des Affaires étrangères...).

Les étudiants n'ayant pas été déclarés admis aux concours présentés pourront postuler aux autres formations de l'IPAG, pour profiter d'une seconde année de préparation aux concours.

La classe préparatoire Talents IRA

La classe « Talents du service public » de préparation aux concours d'entrée aux IRA est un dispositif Égalité des chances, labellisé par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et construit en partenariat avec l'IRA de Nantes. Elle s'adresse en priorité aux étudiants d'origine modeste et aux demandeurs d'emploi, avec pour objectif de diversifier les profils entrant dans la fonction publique. Cette classe mobilise des universitaires et des cadres de la Fonction publique pour permettre aux étudiants de préparer le concours externe et le 3ème concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration, mais aussi d'autres concours de la fonction publique, tout en validant une licence d'administration publique.

La formation comprend :

- Bourse Talents (4000 euros)
- Des cours fondamentaux
- Des cours de méthodologie et des entraînements
- Une préparation à l'épreuve orale d'entretien avec le jury et à la rédaction du dossier Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) ou de la Fiche Individuelle de Renseignement (FIR)
- Du tutorat par des cadres de la Fonction publique, des immersions en administration, un suivi de type coaching
- Oral blanc supplémentaire si admissibilité à un concours

Enseignements

Droit constitutionnel	Politiques européennes
Droit administratif	Culture générale et politiques publiques
Institutions administratives	Gestion des ressources humaines
Finances publiques	Culture numérique
Droit de la Fonction publique	Cas pratique
Droit constitutionnel de l'Union européenne	Note de synthèse
Économie et politiques économiques	Anglais
Cycle de conférence-métiers : rencontres régulières avec des fonctionnaires pour découvrir une administration et des métiers	Cycle de conférences de culture générale (actualité et politiques publiques)

Contact

- **Coordonnateur de formation**
Maïté DEHOUX-LILLIS
maite.dehoux-lillis@univ-nantes.fr
- **Scolarité**
scolarite.ipag@univ-nantes.fr
02.40.14.16.10 ou 16.11



Et Après ?

Les étudiants reçus aux concours des IRA deviennent Attachés d'Administration de l'Etat. Ils travaillent, en tant que cadre, soit dans les services déconcentrés de l'Etat, soit dans les administrations centrales, soit dans un Établissement Public d'Enseignement, en tant que gestionnaires.

Les étudiants de cette classe préparatoire peuvent passer d'autres concours de catégorie A et B, notamment ceux de contrôleurs et d'inspecteurs des Finances publiques. Les étudiants n'ayant pas été déclarés admis aux concours présentés pourront postuler aux autres formations de l'IPAG, pour profiter d'une seconde année de préparation aux concours.

Les cours du soir

Les Cours du soir sont notamment une opportunité pour les personnes qui exercent un emploi et qui souhaitent présenter et réussir des concours administratifs.

Si les personnes suivant les Cours du soir ne bénéficient pas du statut étudiant, elles ont en revanche à disposition tous les outils de l'IPAG et elles peuvent passer des oraux blancs en cas d'admission à un concours.

Atouts de la formation

- Les Cours du soir offrent une méthodologie et des connaissances utiles pour se présenter aux concours de la fonction publique pour les personnes qui ne peuvent suivre une formation à plein temps.
- Oral blanc si admissibilité à un concours

Enseignements :

- Droit constitutionnel
- Note de synthèse
- Préparation à l'oral
- Note administrative

Et après ?

Les cours du soir ne sont pas une formation diplômante. Ils préparent à passer des concours à plus ou moins longue échéance.

Les modules en journée

Quatre cours magistraux de l'IPAG sont désormais ouverts aux personnes désirant acquérir les connaissances théoriques nécessaires à certaines épreuves des concours de la fonction publique :

- Introduction aux finances publiques (20h) de septembre à décembre
- Finances étatiques et locales (25h) de janvier à avril
- Institutions administratives (30h) de septembre à décembre
- Droit administratif (40h) de janvier à avril

Ces cours ont lieu en journée, selon le rythme suivant : cours de 3h, 1 fois par semaine, sur 12 semaines.

Public visé

- Préparation ouverte à tous, sans condition de diplôme
- Toutes personnes intéressées, et notamment :
 - Les personnes déjà en poste dans la fonction publique
 - Les personnes souhaitant intégrer la fonction publique
- L'ouverture de chaque enseignement est conditionnée par un seuil minimum d'inscrits et ne peut donc être garantie

Contact

- **Scolarité**
scolarite.ipag@univ-nantes.fr
02.40.14.16.22 ou 16.11



IN

U

Institut de Préparation à
l'Administration Générale (IPAG)
Tél 02.40.14.16.10
www.ipag.univ-nantes.fr
Bâtiment de la Faculté de Droit et des
Sciences Politiques
Chemin de la Censive du Tertre 44313
NANTES Cedex 3

